A JILTED WOMAN.

Takes a Queer Revenge on Her Faithless Lover.

Interrupts His Marriage to Another Girl and Makes Him Promise He Will Marry Her When His Wife Dies.

There was a dramatic wedding at Columbia, Mo., the other day, in which Miss Lucille Johnston, a rival of the bride, played the star part. The contracting parties, Downing Buckner and Miss Fannie Reid, were at her mercy, and before she would allow the ceremony to proceed she made Buckner sign a paper promising to marry her in case Miss Reid should die or be divorced from him.

Announcement of the immediate marriage of Mr. Buckner and Miss Reid was made several weeks ago. The prospective groom and his party were in the church and all was in readiness. After waiting several hours for the bride, who came not, they were informed that she had decided not to marry and had just boarded a train for St. Louis.

She remained there until she heard that Mr. Buckner was preparing to lead to the altar in her stead Miss Lucille Johnston, a bitter rival. When Miss Reid heard this she came to Columbia on the first train and told Buckner she was eager to marry him at once. Miss Johnston was promptly forsaken and the marriage of Buckner to his first love was set.

The church was filled with friends when Mr. Buckner and Miss Reid appeared before Rev. W. T. Osborn to have the ceremony performed. The clergyman, instead of beginning the service, threw the guests into a panic by announcing that objection had been made to the wedding, and he could not, therefore, perform the ceremony.

While the excitement was at its height Miss Johnston appeared and coolly announced that she was the one who had made objection to the wedding. She declared that she had a prior claim upon Mr. Buckner and did not propose to see another woman get him.

Friends interceded, and at last Miss Johnston agreed to withdraw her opposition to the wedding, provided Mr. Buckner would sign a paper promising to marry her at once in case of the death of or divorce from his first wife. This paper was signed by Mr. Buckner and then thewedding proceeded.

BUILDS AN ENGINE.

Experts Astonished at the Work of a Little Twelve-Year-Old Indiana Boy.

Villa Shultz, 12 years old, is perhaps the youngest person in the world to produce an important invention. He has invented and made, without any assistance, a steam engine, unique in design and perfect in operation. Every part of this engine was made by the boy, who had but few tools, and they of the crudest sort, ill adapted to shape the material with which he had to work. In fact, almost without tools of any description and without appropriate material, he has made an engine that expert mechanics declare but few men could produce if given only the tools and material used by the boy.

While the engine in itself is wonderful when considered the work of a mere child, yet the ideas embodied in its construction are far more wonderful, and it is almost past belief that a boy could have conceived and executed them. Charles N. Teeter, an expert mechanic and noted inventor, has examined the engine and pronounces it a marvel of ingenuity and skill.

The engine possesses no new principles, but old principles are applied in a new way. The boy evidently has not patterned after any other engine, and is the inventor as well as builder of his machine. The valves work perfectly and the running is faultless. The parts composing it are very few, and it is built throughout upon the simplest plan. The young inventor is the son of Daniel Shultz, six miles west of Hagerstown, Ind. The boy will be assisted and encouraged to continue his experimenting.

FINDS LONG-LOST DAUGHTER.

Wealthy New Yorker's Missing Child a Hot Springs Hotel Laundress.

A. L. Hughes, a retired broker of New York, found his long-lost daughter at the Arlington hotel, Hot Springs, Ark., the other day.

Miss Hughes was kidnaped several years ago by the mother, who took the babe to Chicago and there deserted her. The heart-broken father prosecuted a vigorous search throughout the entire country, but to no avail, as he could not find his child.

A few days ago Hughes went to Hot Springs on his customary summer tour and took rooms in the Arlington hotel. When passing through the laundry he chanced to meet a pretty face. He questioned the girl and found her name to be Mamie Hughes.

Explanations followed and it developed that the girl was Mr. Hughes' long-lost daughter. They fell into each other's arms and a dramatic scene followed. Father and daughter left on a trip to California.

Ancient Chinese Coinage.

Chinese coinage in the shape of a knife has been traced back as far as 2,240 B. C.

And His Daughter.

No mother ever thought the best woman living quite good enough for her son.

CROWDS ON PIERS.

Curious Persons to Be Kept from Blockading the Landing Places of the Ocean Liners.

As the result of a number of years of abuse of the pier privileges by the public of New York city, the treasury department at Washington has devised a plan by which the crowds of curious persons who collect at the piers upon the arrival of every trans-Atlantic steamship will be kept away, while at the same time persons desiring to meet friends will not be prohibited from going on the piers. Shape was given the plan in a letter recently received by Collector Bidwell from Assistant Secretary Howell. The letter says:

"It is hereby ordered that hereafter persons who desire to meet friends or relatives at the dock immediately on the arrival of a vessel from a foreign port shall be required to present to the customs official in charge of such a dock or wharf a permit or card or admission previously obtained from the steamship company or the owners of such vessel or their duly constituted agents or representatives, granting the above-mentioned privilege, which, however, shall not be valid unless countersigned by the surveyor of customs or some of the officers acting in such capacity. The above instructions, however, shall not be construed to apply to persons duly authorized by the merchants' and manufacturers board of trade to be present at the examination of the passengers' baggage."

CZAR ISSUES A UKASE.

Document Read at the Unveiling of Monument to Alexander II. at Moscow.

Upon the occasion of the unveiling at Moscow of a monument to Czar Alexander II., grandfather of the present czar, Emperor Nicholas issued a ukase referring to the event and eulogizing the deeds of the deceased, notably the liberation of the peasants from bondage, which earned him the name of "the deliverer" in the mouth of a grateful people. The ukase concludes:

"Wishing to seal more firmly the memory of this historical deed, we have resolved to make hereditary the wearing and possession of the medals he conferred upon his cooperators as a sign of his gracious acknowledgment of their labors."

The czar also sent to Constantin Pobiedonoststeff, procurator general of the holy synod, the decoration of the Order of St. Andrew, together with an imperial rescript reminding him that he, of all the close cooperators with the deceased monarch, alone remains in possession of the chiefship of the administrative department then intrusted to him.

His majesty then proceeds to express his gratitude and eulogizes Mr. Probiedonoststeff's patriotism and valued services to the country, the church and himself.

BARONESS DIES IN POVERTY.

Heiress of a Wealthy Austrian Family Found Starving in the City of New York.

Wanda Von Speno Bodenbach, claiming to be the niece of the queen regent of Spain, the baroness and viscountess of Stierenburg, Austria, and possible heiress to the throne and sole heiress to a fortune of 20,000,000 francs, is dead in New York. Baron P. De Lange, of Austria, is authority for this statement. He visited the Thirty-seventh street police station and exhibited a certificate signed by Dr. R. McGregor, to the effect that Wanda Von Speno Bodenbach had died of heart disease.

The baron explained to the police that two days ago he accidentally met Wanda Von Speno starving on the streets of New York. Tho story he told was to the effect that the parents of the girl, who was 18 years of age, betrothed her from infancy to an old man. She ran away with a handsome young man, a member of one of the social families of Russia. In this city her lover deserted her. Not understanding English and unable to make a living she slowly starved to death.

Baron De Lange says that the girl died of a broken heart. She had been so weakened by her terrible experience that she could not stand the ordeal of meeting her old friends.

FRENCH MERCHANTS' FRAUD.

Stamp Inferior Felt Hats as Coming from New York—Trade-Marks Should Be Registered.

The American consular agent at Limoges, France, Walter T. Griffin, writes to the state department that the British manufacturers almost entirely supply the large department stores both in Paris and in the provinces. Fine silk, derby and soft felts and the finer grades of straw hats are manufactured outside of France. The material of which the latter are made is identical with that used in making the same goods in America. Mr. Griffin calls the attention of American manufacturers to the unscrupulous action of certain French dealers who in their inferior homemade hats put fictitious names with "New York" as the address. This shows that American manufacturers exporting to Europe should have their trade-marks registered. He heartily recommends American hatters to study the French market.

Speed of Ocean Steamers.

The speed of our fastest ocean steamers is now greater than that of express trains on Italian railways.

Slaughter of Elephants.

Sixty thousand elephants are annually slaughtered in Africa for the sake of their ivory.

A HIGH COMPLIMENT.

Demand in Other Countries for Fine American Machinery.

Delicate Scientific Instruments, and Nicely Adjusted Machines of All Kinds Eagerly Sought After the World Over.

No greater compliment to American manufacturers and American workmen can be imagined than that expressed in the increasing demand upon them by the world for high-grade instruments and machinery. Coarse, heavy goods, which show their quality upon their face and which are not subjected to special strain or breakage, are purchased in any market, but those who purchase complicated and delicately-constructed machinery, which must be handled and operated by persons thousands of miles from the place of construction, show a confidence in the quality of material and the faithfulness of construction which is a marked testimonial to those who make and to those who sell such articles.

That the people of the world have confidence in American goods of this character and, therefore, in the people who make and sell them, is shown by the large orders which American manufacturers of fine and complicated machinery have received in the fiscal year just ended. Telephones, telegraph instruments, typewriters, bicycles, steam engines, fire engines, railway engines, metal-working machinery, shoe manufacturing machinery, electrical machinery, sewing machines, printing presses, instruments for scientific purposes, clocks, watches, pianos, organs and similar articles of delicate construction, amounting in value to $50,000,000, have been sent by this country to other parts of the world in the fiscal year of 1897-98.

From the forests of Africa and the islands of Oceanica, from Turkey, Persia, Siam, Corea, Aden, the Azores, Auckland, Fiji, Tonga, Samoa, Madagascar, Tripoli, German Africa, Spanish Oceanica, British Australasia, the Dutch East Indies, French Guiana, Portuguese Africa, Asiatic Russia, and the countries of Central and South America, orders have come for those products of American factories. Japanese fingers manipulate American typewriters, Chinese feet and hands give motion to American sewing machines, operators in the great European centers communicate with others in distant parts of the world with American telegraph instruments, and the natives of Africa, India and Oceanica disport themselves on American bicycles.

QUEER PROJECT.

Two Frenchmen Traveling Around the World and Publishing a Paper in Every Country.

Two clever French journalists conceived the idea in June, 1895, of traveling around the world, starting from Paris, without money, and publishing a paper in every country visited. This paper was to be printed one-half in French and one-half in the language of the natives.

M. Leroy, who started with M. Papillaud on this truly French undertaking, has reached New York. He has with him a portfolio of copies of his paper, En Route, printed in all the strange tongues of the universe. For some languages there were no types, and woodcuts had to be made.

M. Leroy tells a remarkable story. He and M. Papillaud were the guests of Liane de Pougy, of the mikado, of Pietro Mascagni, the khedive, and of King Noroden I. They were locked up in Sicily as spies, had to await a month in Constantinople before they were given permission to print their paper, visited Beloochistan, Saigon, Alexandria, Cairo, Bombay, Madras, Honolulu, Yokohama, and many other places.

Among the many tongues in which En Route has appeared are English, French, Greek, Italian, Arabic, Hindostanee, Gutzenati, Japanese and Spanish. The trip has been successful financially.

THE WORLD'S HARVEST.

The Annual Estimate Made by the Minister of Agriculture of Hungary.

The annual estimate of the world's harvest, made by the minister of agriculture of Hungary, states that the shortage in corn will probably be from 13,800,000 to 15,100,000 metric centners. Importing countries will need from 115,400,000 to 123,600,000 more than their output. Exporting countries will be able to send from 101,500,000 to 108,500,000 centners. The stores from last year being 9,800,000 centners, the final deficit will be from 5,000,000 to 6,000,000 centners. The exports are estimated:

From the United States, 50,000,000 centners; Russia, from 25,000,000 to 28,000,000; Argentina, from 9,500,000 to 10,000,000; Roumania, from 7,000,000 to 9,000,000; Hungary, from 7,000,000 to 8,000,000; India, from 6,000,000 to 7,500,000. England's shortage is 52,000,000 centners; Austria, 14,000,000, and Germany's, 13,000,000.

Time-Table Folders Costly.

Its time table folders cost the Boston & Maine railroad last year $180,000. Simpler and cheaper forms are being used this year, and give, it is said, better satisfaction to the patrons of the road.

Pigs Used as Beasts of Burden.

It is said that in some of the farming districts of China pigs are harnessed to small wagons and made to draw them.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement pour l'année Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Véntes Importantes

—PAR LE—

SHERIF CIVIL

—DE—

Propriétés de Valeur et Améliorées dans le Second District.

I. **Coin des rues Douane et Galvez,** connue par les Nos 2132 et 2134 rue Douane.

II. **Coin des rues St-Louis et Derbigny,** connue par le No 1733 rue St-Louis.

III. **Local No 1525 rue St-Louis,** entre les rues Marais et Villeré.

IV. **Local vieux No 121 et maintenant nouveau No 521 rue Decatur,** entre les rues Toulouse et St Louis.

V. **Local Nos 515 et 517 rue Robertson,** entre les rues Toulouse et St-Louis.

VI. **Local Nos 137, 139 et 141 rue Claiborne** (No 141 étant l'encoignure des rue Claiborne et Douane), **Nos 1710 et 1712 rue Douane,** entre les rues Claiborne et Derbigny.

VII. **Et le Local 1317 rue Canal,** entre les rues Franklin et Liberté.

—DANS L'AFFAIRE DE—

F. X. Fitzpatrick vs Peter Blaise

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,482—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 novembre 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Premièrement—Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, formant l'encoignure des rues Douane et Galvez, dans l'ilet borné par lesdites deux rues et Canal et Johnson. Ledit lot mesurant, au pied américain, vingt huit pieds un pouce de face à la rue Douane, sur une profondeur entre lignes parallèles, de quatre-vingt cinq pieds six pouces, et face à la rue Galvez.

Secondement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le faubourg Trémé, Deuxième District de cette ville, faisant partie du lot désigné par le numéro vingt-trois de l'ilet No quarante cinq, borné par les rues De bigny, St-Louis, Claiborne et Promenade Carondelet, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, en date du 1er mai 1840, et déposé en l'étude de David L. McCoy, ancien notaire en cette ville et mesure au pied américain vingt cinq pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur et face à la rue Derbigny de quatre-vingt-dix pieds et forme l'encoignure St-Louis et Derbigny.

Troisièmement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc. situé dans le Second District de cette ville, désigné comme lot No 12 B, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Toulouse, Marais et Villeré, sur un plan de C. Giroux, en date du 22 janvier 1849, lequel lot de terre mesure vingt-cinq pieds onze pouces de face à la rue St Louis, sur quatre vingt-onze pieds, quatre pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Quatrièmement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Decatur (anciennement Levée) Chartres, Toulouse et St. Louis, désigné par le No soixante-onze sur un plan déposé dans l'étude de P. Lacoste, ancien notaire en cette ville, ledit lot de terre mesurant vingt pieds deux pouces et demi de face sur ladite rue Decatur sur cent quarante-huit pieds huit pouces sur la ligne le séparant du lot No 73, soixante-seize pieds de profondeur sur la ligne opposée, près de la rue St Louis, de là s'ouvrant à angle droit cinq pieds quatre pouces et deux lignes, et ayant une seconde profondeur de soixante-quatorze pieds dix pouces et quatre huitièmes d'une ligne, et vingt-cinq pieds cinq et demi pouces de largeur dans le fond, laquelle propriété porte le numéro municipal 121 rue Decatur.

Cinquièmement—Un certain lot de terre, etc., situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par le No 192 compris entre les rues Robertson, Claiborne, Toulouse et St. Louis mesurant vingt-huit pieds de face sur la rue Robertson par cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, les dimensions plus ou moins.

Sixièmement—Deux certains lots ou portions de terre, etc., situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 216, compris entre les rues Claiborne, Douane, Derbigny et Canal, mesurant quarante-cinq pieds de face à la rue Claiborne sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, dimensions plus ou moins.

Septièmement Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, borné par les rues Canal, Franklin Liberté (anciennement Trémé) et Douane, désigné par le numéro deux et mesurant vingt-six pieds, sept pouces et cinq lignes de face à la rue du Canal sur cent-quatorze pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Geo. W. Flynn, avocat pour le plaignant.
7 oct—7 14 21 28—nov 4 10.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Connue comme les Nos 2020 et 2022 Nord Remparts, entre les rues Union et Françaie.

Mme Veuve F. P. Poché vs Mme Veuve Marguerite De Jan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,868—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Amour maintenant Remparts, Union Français et Bourgogne, étant une moitié du lot désigné par le No 225, sur un plan du faubourg Marigny, mesurant trente pieds de face à la rue Amour, maintenant Remparts, entre les rues Union et Français sur une profondeur de cent-vingt pieds, borné d'un côté par le résidu du lot No 225, lequel conformément audit plan mesure cinquante pieds de face à la rue Amour, maintenant Remparts, sur une profondeur de cent-vingt pieds, mesure française.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
W. J. Waguespack, avocat du plaignant.
23 sept—23 24 27 30—oct 7 14 21 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Attrayante Résidence de Valeur dans le Quatrième District.

Connue comme le No 2309 de la rue Chippewa, entre les rues Sorapuru et Philip.

George Meyer vs Henry Marx.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,417—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sorapuru, Philip, Annonciation (anciennement Jersey) et Chippewa. Les dits lots sont désignés par les Nos 181 et 182 sur un plan tiré par H. Grant, voyer en date du 2 Février 1864 et déposé dans le bureau de L. R. Kenny, ancien notaire, lesquels dits lots contigus et mesurent comme suit: Le No 182, Trente et un pieds onze pouces et cinq lignes et le lot No 181, Trente et un pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Chippewa, par une profondeur chacun de 120 pieds entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
E. M. Hudson, avocat pour le plaignant.
23 Sept—23 30 — Oct 7 14 21 27.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Sixième District.

Connue comme le No 7044, rue Magasins (anciennement rue Foucher).

Joseph Tanner vs Mme Anna M. Ellermann et mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,545—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Foucher, Water, Chestnut et Walnut, désignés par les numéros six et sept, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Foucher sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Ernest J. Wenck, avocat pour le plaignant.
15 oct—15 21 28—nov 4 11 17.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur du Deuxième District.

Agnes Schmiderer vs G. A. Schmidt Sr

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,530—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No Un, dans l'ilet borné par le Passage de la Bourse, les rues Royale, Conti et St. Louis sur un plan No 10 dans le bureau de Edward G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesure conformément audit plan seize pieds six pouces de face au Passage de la Bourse, la même dans le fond, trente deux pieds neuf pouces et deux huitièmes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Conti, trente deux pieds huit pouces et quatre huitièmes sur la ligne le séparant du lot No Deux dudit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Conrad G. Collins, avocat de la plaignante.
14 oct—14 15 21 28—nov 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de fournitures de ménage et effets de valeurs.

James A. Donnelly, exécuteur, vs Mme Fanny Sullivan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour paroisse d'Orléans, No 56,183—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le LUNDI, 24 octobre 1898, à 10 heures 30 A. M. de la propriété ci après décrite, à savoir—

A mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

A grand assortiment de meubles de ménage et effets, mobiliers, divers, etc., d'après l'inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Ernest T. Florance, avocat du plaignant.
12 oct—12 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande Propriété de Valeur dans le Troisième District.

Connue comme le 1529 rue Dorgenois, entre les rues Laharpe et Colombus.

J. Numa Roussel, M. D. vs Mme Ines Ayala, femme de Esteban Riquelmy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 57,396—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une partie ou portion irrégulière de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant le numéro municipal 1329 rue Dorgenois) et les droits etc., qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 1354 borné par les rues Laharpe, Dorgenois, Colombus et Broad; le dit morceau ou portion de terre commence à une distance de trente et un pieds de l'encoignure Dorgenois et Laharpe et mesure soixante-dix neuf pieds de face à la rue Dorgenois; cent cinquante six pieds, huit pouces de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Colombus et sur l'autre ligne de côté vers la rue Laharpe, ledit morceau ou portion de terre a une première profondeur de cent pieds, de là à angle droit sur une ligne parallèle à la rue Dorgenois et s'étendant vers la rue Colombus, cinquante-huit pieds six pouces, de là par une autre profondeur de cinquante six pieds, huit pouces à la ligne du fond sur laquelle ligne du fond il mesure vingt pieds, six pouces, le tout plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Frank McGloin, avocat pour le plaignant.
23 sept—23 30—oct 7 14 21 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIFS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur du Deuxième District.

Mme Thomas Lunn vs James M. Vance et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 21,421—En vertu d'un alias writ de fieri facias à Victor Mauberret, ancien shérif civil de la paroisse d'Orléans, adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée et par ledit ancien shérif à moi transféré, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Canal, Derbigny et Claiborne, désigné par le No Dix de l'ilet No Quarante-Neuf sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, sous la date du 1er mai 1840, déposé pour référence dans le bureau de D. L. McCoy, alors notaire en cette ville; et ledit lot mesure conformément audit plan vingt-cinq pieds de face à la rue Douane sur cent quatre pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

2 Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans ledit Second District et ilet borné par les rues Douane, Canal, Derbigny et Claiborne et étant composé de la partie du fond de plusieurs lots désignés par les Nos Quatre et Cinq de l'ilet No Quarante-Neuf sur le susdit plan tiré par Joseph Pilié, voyer, sous la date du 1er mai 1840 et mesurant et borné comme suit: Cinquante-deux pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne formée par les lignes originales desdits lots Nos Quatre et Cinq; les mêmes mesures sur les projections de la ligne de côté du ci-dessus lot No Dix, la plus près de la rue Claiborne, laquelle projection divise alors ladite portion de terre du restant des lots Nos Quatre et Cinq et de vingt-deux pieds un pouce et deux lignes sur cette portion de la ligne de côté la plus près de la rue du Canal, du dit lot No Quatre compris entre la projection de la ligne de côté du dit lot No Dix et de la ligne originale du fond du dit lot No Quatre et la même sur le côté opposé sur cette portion de la ligne de côté du lot No Cinq, lequel le divise du fond dudit lot No Dix. Le tout conformément à un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant F. C. Cavillier, ancien notaire en cette ville le 2 avril 1868.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
W. S. Benedic, avocat pour la plaignante.
7 oct—7 8 9 14 21 23—nov 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété améliorée de valeur dans le Quatrième District.

James Jackson vs Placide Reynes et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,461—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 10 novembre 1898 à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par l'Avenue St-Charles, les rues Ste Marie, Carondelet et Félicité désignés par les Nos 66, 67 et 68, sur un plan par B. Buisson, voyer, le 9 janvier 1839, et déposé comme plan No 62 dans le livre de plans de F. Crima, ancien notaire, et lesdit lots mesurant comme suit: Lot 66 mesure trente pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de cent un pieds huit pouces sur la ligne le séparant du lot No 63. Cent un pieds cinq pouces sur la ligne le séparant du lot No 67. Le lot No 67 mesure trente pieds de face à la rue Félicité, cent pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 66 et quatre-vingt-dix-neuf pieds deux pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Carondelet.

Le lot No 68 mesure trente pieds de face à la rue Ste Marie sur une profondeur parallèle de quatre-vingt quatorze pieds quatre pouces et touche au lot No 67 dans le fond.

2° Une certaine portion de terre dans les mêmes District et ilet adjoignant aux lots faisant face à la rue Félicité et mesurant trente pieds de face à la rue Félicité sur trente neuf pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles, la même étant la partie inférieure du lot No 74 sur ledit plan de B. Buisson, voyer, en date du 9 janvier 1839.

3° Un autre morceau ou portion de terre dans les mêmes District et ilet que la propriété ci-dessus décrite et dans le fond de la propriété décrite en second lieu mesurant trente pieds quatre pouces sur la ligne du fond de ladite propriété secondement décrite sur une profondeur de vingt-trois pieds sur la ligne de côté le séparant du lot No 67 et environ vingt-cinq pieds plus ou moins sur la ligne de côté vers la rue Carondelet et dans le fond seize pieds dix pouces commençant à partir de la ligne du lot No 67 s'ouvrant sur une ligne oblique de huit pieds six pouces ensuite à environ sept pieds sur une ligne droite au point où il joint la ligne du côté vers la rue Carondelet et étant la partie du fond d'un lot de terre désigné par le No 73 sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, fixé à un acte passé pardevant Charles Stringer, ancien notaire, le 3 décembre 1866. Lesdits deux morceaux secondement et troisièmement décrits et formant ensemble un lot de trente pieds quatre lignes de face à la rue Félicité sur une profondeur d'environ soixante-trois pieds deux pouces sur la ligne du côté vers l'Avenue St Charles et environ soixante-six pieds plus ou moins sur la ligne du côté vers la rue Carondelet séparant les deux morceaux ou portions de terre du reste desdits lots Nos 73 et 74, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
John T. Whitaker, avocat pour le plaignant.
7 oct—7 8 14 21 28 — nov 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc., d'une buvette, un cash register, etc.

Helen Rosenthal vs George J. Carapatakis.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 57,671 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, par le consentement des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le LUNDI 24 octobre 1898, à 2 heures P. M. de la propriété ci après décrite, à savoir—

Au local No 833 rue Poydras encoignure Carroll.

Le contenu et installations, meubles et liqueurs, etc., de la buvette contenu dans ledit local, d'après inventaire

Aussi 1 Cash Register.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Sherif civile de la Paroisse d'Orléans.
J. J. Prowell, avocat pour la plaignante.
21 oct—21 22 an 24 inc

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 56,251 — Division E — Mme B. Berger vs ses Créanciers—Ordre de Cour — Qu'une réunion des créanciers dans cette affaire soit convoquée et tenue pardevant William F. Brewer, notaire public en son bureau en cette ville, le 21me jour de novembre 1898, pour déterminer sur et fixer termes et conditions sur lesquels le stock de marchandises inventorié dans cette affaire peut être disposé, et que Mercer W. Patton, avocat pour les créanciers absents soit notifié.

Nouvelle-Orléans, 19 octobre 1898.
Signé: GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
20 oct—20—nov 3 21

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matière publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET SIENNVILLE.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orlé